



Ville de Cerny

Extrait du registre des décisions

Essonne

8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 ✉ @mairie@cerny.fr

DÉCISION N° 18-2023- 7.5

Date : 14 avril 2023

Objet : **Médiathèque : demande de subvention au Conseil départemental de l'Essonne (Aide à l'investissement culturel 2023) – Domaine artistique et culturel : Lecture publique**

La commune de Cerny, dans le cadre du dispositif permettant de soutenir l'activité économique du pays, a obtenu avec le « plan de relance 2020 » une subvention qui lui a permis de restaurer une aile de la mairie.

Cette rénovation permet aujourd'hui d'accueillir dans ces nouveaux locaux, les associations qui œuvrent dans des domaines d'intérêt général aussi variés que sont la culture, le sport et le social.

Les travaux de rénovation sont achevés, il est donc nécessaire d'acquérir du mobilier pour équiper les bureaux partagés, notamment la médiathèque.

Dans le cadre de ce projet d'équipement mobilier, la collectivité peut prétendre à une subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Culturel (AIC) 2023 :

- « Aide à l'équipement mobilier des bibliothèques, médiathèques et médiathèques »

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

SOLLICITE l'aide à l'investissement culturel (AIC) 2023 auprès de Conseil départemental de l'Essonne, pour l'équipement mobilier de la bibliothèque communale qui emménage dans la nouvelle aile de la mairie,

FIXE le montant du projet a un coût prévisionnel qui s'élève à 1 688,71 € HT ; la demande de subvention au Conseil départemental porte sur un montant de 506,61 € HT (30% du coût total de l'opération).

Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20230414-18202375-AU
Reçu le 14/04/2023

FIXE le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

Plan de financement	Dépenses HT	TVA 20 %	Recettes TTC
Équipement mobilier de la médiathèque	1 688,71 €	337,74 €	2 026,45 €
Participation communale en autofinancement	1 182,10 €		1 519,84 €
Aide du département AIC – Programme 2023 (30 %)	506,61 €		506,61 €
TOTAL	1 688,71 €	337,74 €	2 026,45 €

FIXE les échéanciers de réalisation comme suit :

Nature de l'opération	Date prévisionnelle de la commande	Date prévisionnelle de la livraison
Équipement mobilier de la médiathèque communale	Mai 2023	Juin 2023

DÉPENSES	Date prévisionnelle de règlement de l'acompte	Date prévisionnelle de règlement du solde
Équipement mobilier de la médiathèque communale	-	Juillet 2023

Pour extrait conforme,
Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



Publié le 14/04/2023